



14ème législature

Question N° : 101831	De M. Denis Jacquat (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > sages-femmes	Analyse > Ordre des sages-femmes. livre blanc. propositions. perspectives.
Question publiée au JO le : 03/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Afin de faire évoluer positivement en termes de coût-efficacité la coordination et l'efficacité des soins entre ville et hôpital, les instances de la profession de sage-femme proposent d'optimiser les ressources en créant de nouveaux postes de coordination sages-femmes au sein des hôpitaux, et de nouveaux postes de sages-femmes au sein des agences régionales de santé (ARS) et des services de PMI. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.